



L'employeur a t il tout les droit ?

Par **loucy19**, le **12/04/2013** à **15:01**

bonjour

je ne sais pas si c'est sur le bon forum mais j ai besoin d'aide pour un renseignemnt

voila ma mere travaille au sein d'une clinique privée gériatrique elle est ASH qualifié

seulement voila a 60 ans on lui demande de passer une autolaveuse tout ls jours dans tout les couloir de établissement hors ma mere n'etant pas machiniste et n'ayant aucune qualification pour ca je me demander si il ont le droit de lui imposer vu qu'elle et polyvalente ? a t elle le droit de refuser ?ou a t elle le droit de demander a ce qu'une autre employeur plus dynamique la passe elle meme vu son age ? ou peut on se renseigner ? sa covention collective ne dit rien a ce sujet ou je n'est pas reussi a comprendre lol

je voudrais vraiment trouver une solution pour elle car pousser une autolaveuse a 60 ans n'est pas de tout repos

merci a ceux qui prendront le temps de me repondre
bonne journée

Par **P.M.**, le **12/04/2013** à **17:31**

Bonjour,

Il faudrait savoir s'il y a des Représentants du Personnel dans l'entreprise...

La salariée pourraient aussi demander une visite au Médecin du Travail pour essayer d'avoir des restrictions à son aptitude...